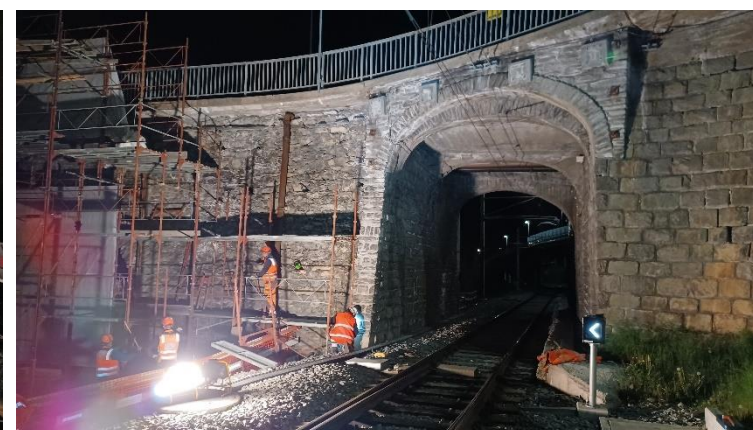
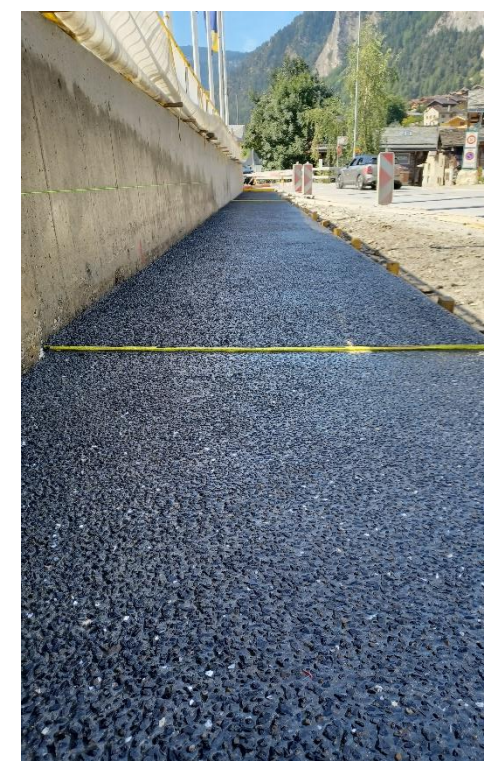
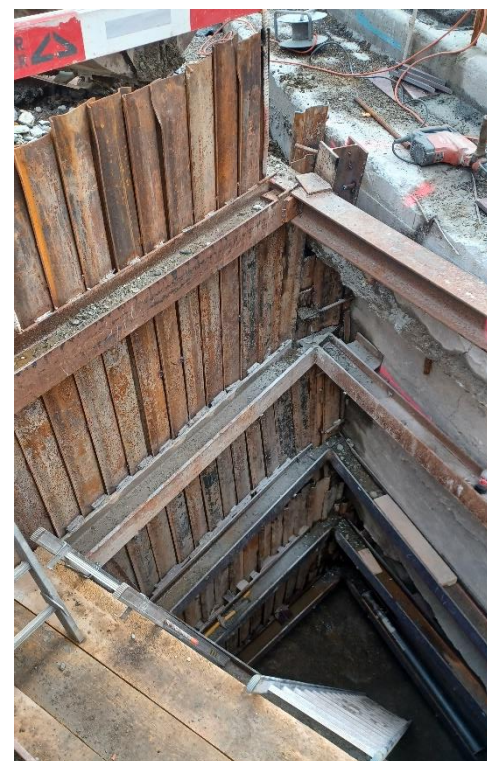
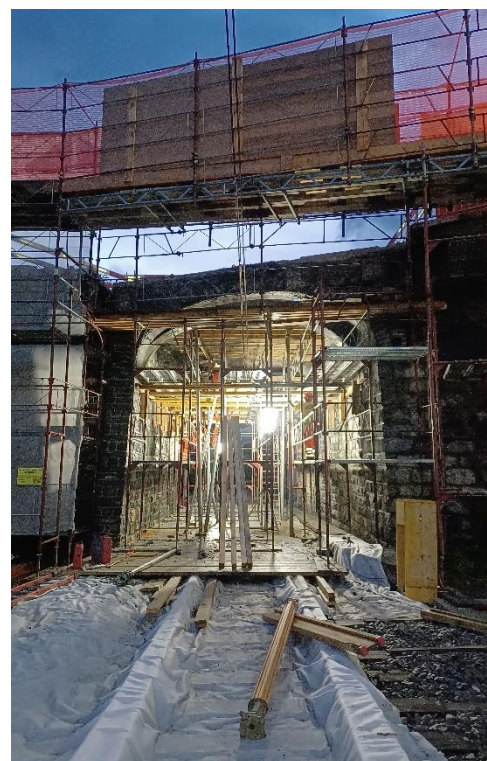


FICHE DE RÉFÉRENCE

R93 - Pont sur la Dranse

Le Châble (VS)

Maître d'ouvrage	Etat du Valais, DMTE Rue du Léman 29 1920 Martigny
Période d'exécution	Mars à novembre 2022
Durée des travaux	9 mois
Montant des travaux	SFr. 1'545'000.-
Descriptif du projet	Assainissement du pont sur la Dranse
Partenaires	PraderLosinger SA (100%)
Prestations	Démolition et reconstruction du tablier, assainissement de murs en béton et en maçonnerie, étanchéité CFUP
Quantités principales	Démolition de tablier en béton 120 m ³ Assainissement des bétons 480 m ² Assainissement des pierres 850 m ² CFUP 55 m ³ Hydrodémolition 16 m ³
Ingénieur D/T	Lattion Bruchez Ingénieurs SA Chemin des Rives 2 1934 Le Châble
Chef de projet	M. Didier Derivaz / 027 607 11 00
Directeur des travaux	M. Pierre Bruchez / 027 776 51 20



Contexte du chantier

Construit en 1842 et élargi à deux reprises, le pont sur la Dranse au Châble devait être assaini. Classé au patrimoine des monuments historiques du Canton du Valais, le pont se situe au centre du village du Châble. Il permet à la route cantonale de franchir la Dranse ainsi que la voie TMR qui relie la gare de Martigny.

Les travaux réalisés sont :

- La démolition complète de l'ancien tablier en béton armé
- La reconstruction d'un nouveau tablier en béton et en CFUP
- L'assainissement des murs en béton (dans l'ouvrage) et en pierre (à l'extérieur de l'ouvrage).

Les murs en pierre datant de près de deux cents ans, une attention particulière a été nécessaire pour permettre la parfaite conservation de ceux-ci durant la phase de démolition. Une fois les murs consolidés par la réalisation du nouveau tablier, un travail minutieux de nettoyage et de déjointoyage a été effectué. Des tests ont été menés pour définir la technique idéale de rejointoyage. Ainsi, les murs ont pu être assainis et renforcés, tout en préservant la valeur esthétique et patrimoniale du pont.

Suite à la découverte d'une fissure sur une voûte au dessus de la voie TMR, un puit blindé d'une profondeur de 8 mètres a été réalisé contre le mur de culée, afin de renforcer ses fondations.

Pour respecter les exigences des monuments historiques et permettre une mise aux normes, les trottoirs ont été réalisés en CFUP. Cela permet de réaliser des éléments élancés. L'ensemble du nouveau tablier a également été étanché à l'aide d'une couche de CFUP. Quant au revêtement des nouveaux trottoirs, celui-ci a été réalisé à l'aide d'un mélange de CFUP et de gravier 4/8. La surface a été désactivée puis lavée pour donner la rugosité nécessaire. Cela a permis de se rapprocher de l'esthétique des anciens trottoirs en béton.

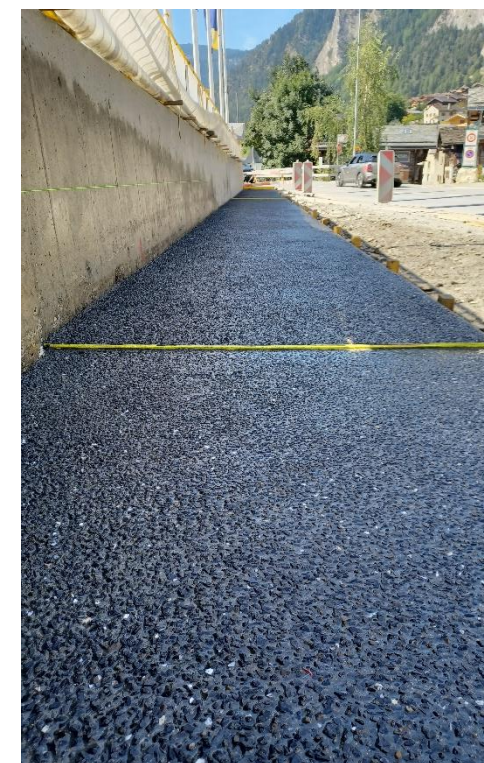
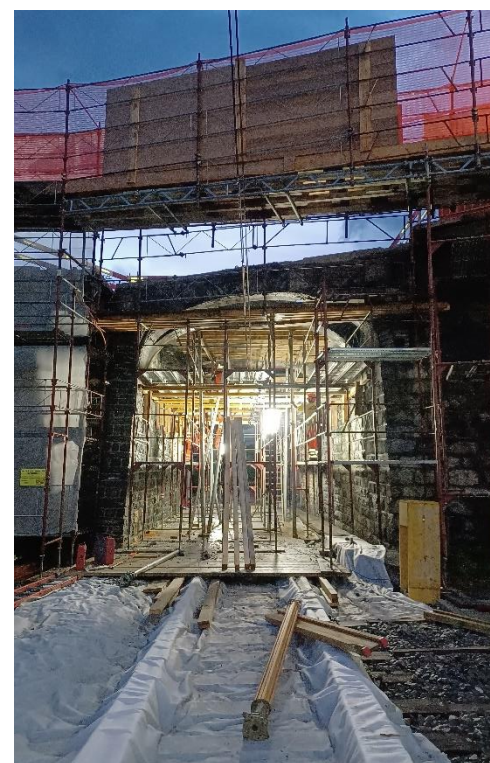
Afin de minimiser l'impact sur les voyageurs, l'ensemble des travaux à proximité de la voie TMR ont été réalisés de nuit, durant une opération coup de poing de 11 jours. En dehors de ces travaux, aucune interruption du passage des trains n'a été nécessaire.

FICHE DE RÉFÉRENCE

R93 - Pont sur la Dranse

Le Châble (VS)

Maître d'ouvrage	Etat du Valais, DMTE Rue du Léman 29 1920 Martigny
Période d'exécution	Mars à novembre 2022
Durée des travaux	9 mois
Montant des travaux	SFr. 1'545'000.-
Descriptif du projet	Assainissement du pont sur la Dranse
Partenaires	PraderLosinger SA (100%)
Prestations	Démolition et reconstruction du tablier, assainissement de murs en béton et en maçonnerie, étanchéité CFUP
Quantités principales	Démolition de tablier en béton 120 m ³ Assainissement des bétons 480 m ² Assainissement des pierres 850 m ² CFUP 55 m ³ Hydrodémolition 16 m ³
Ingénieur D/T	Lattion Bruchez Ingénieurs SA Chemin des Rives 2 1934 Le Châble
Chef de projet	M. Didier Derivaz / 027 607 11 00
Directeur des travaux	M. Pierre Bruchez / 027 776 51 20



Contexte du chantier

Construit en 1842 et élargi à deux reprises, le pont sur la Dranse au Châble devait être assaini. Classé au patrimoine des monuments historiques du Canton du Valais, le pont se situe au centre du village du Châble. Il permet à la route cantonale de franchir la Dranse ainsi que la voie TMR qui relie la gare de Martigny.

Les travaux réalisés sont :

- La démolition complète de l'ancien tablier en béton armé
- La reconstruction d'un nouveau tablier en béton et en CFUP
- L'assainissement des murs en béton (dans l'ouvrage) et en pierre (à l'extérieur de l'ouvrage).

Les murs en pierre datant de près de deux cents ans, une attention particulière a été nécessaire pour permettre la parfaite conservation de ceux-ci durant la phase de démolition. Une fois les murs consolidés par la réalisation du nouveau tablier, un travail minutieux de nettoyage et de déjointoyage a été effectué. Des tests ont été menés pour définir la technique idéale de rejointoyage. Ainsi, les murs ont pu être assainis et renforcés, tout en préservant la valeur esthétique et patrimoniale du pont.

Suite à la découverte d'une fissure sur une voûte au dessus de la voie TMR, un puit blindé d'une profondeur de 8 mètres a été réalisé contre le mur de culée, afin de renforcer ses fondations.

Pour respecter les exigences des monuments historiques et permettre une mise aux normes, les trottoirs ont été réalisés en CFUP. Cela permet de réaliser des éléments élancés. L'ensemble du nouveau tablier a également été étanché à l'aide d'une couche de CFUP. Quant au revêtement des nouveaux trottoirs, celui-ci a été réalisé à l'aide d'un mélange de CFUP et de gravier 4/8. La surface a été désactivée puis lavée pour donner la rugosité nécessaire. Cela a permis de se rapprocher de l'esthétique des anciens trottoirs en béton.

Afin de minimiser l'impact sur les voyageurs, l'ensemble des travaux à proximité de la voie TMR ont été réalisés de nuit, durant une opération coup de poing de 11 jours. En dehors de ces travaux, aucune interruption du passage des trains n'a été nécessaire.